



DÉPARTEMENT de la MOSELLE
ARRONDISSEMENT de METZ
CANTON du PAYS MESSIN
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal
doit être composé : 11
Nombre de Conseillers en exercice : 8
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

PROCES – VERBAL

de la délibération du Conseil Municipal

Date de convocation le 12 décembre 2023

Séance du mercredi 20 décembre 2023 à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ

M. Mathieu COTTEL

Mme Clarisse BUHLER

Mme Marie-Claire DELLINGER

Mme Béatrice LOUIS

Mme Catherine MAHUT

Mme Marie-Laurence RAWUNG

Mme Christine DESGORCES

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES

Ouverture de la séance à 20 heures et 30 minutes.

DCM N°47/2023: Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2023

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°48/2023: Zones d'accélération des énergies renouvelables ZAEnR – Cartographie après consultation

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°49/2023: SPL Société d'aménagement et de restauration de Metz Métropole « SAREMM » - Acquisition d'actions auprès de l'Eurométropole de Metz

Délibération adoptée 5 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS

DCM N°50/2023: Dispositif de conventionnement CITEO pour les déchets abandonnés

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

La séance est levée à 21h05.

Le Maire,

Vincent DIEUDONNÉ